

Importation de la viande—Loi

Pour terminer, je dirai que les éleveurs bovins du Canada ont toujours estimé qu'il ne saurait y avoir de politique de stabilisation de l'offre au Canada sans une législation raisonnable des importations de bœuf. Après comme avant l'adoption de ce bill, le Canada restera parmi tous les grands pays importateurs de bœuf celui qui a la politique d'importation la plus libérale et la plus généreuse. Je sais que le ministre sera d'accord là-dessus. Mais n'oublions pas 1976!

L'Association canadienne des éleveurs de bétail réclame cette loi depuis 1970. Comme je l'ai dit au début de mes observations, elle en a énoncé l'idée pour la première fois auprès de l'ancien ministre de l'Agriculture, l'honorable H. A. Olson. Après la deuxième lecture d'aujourd'hui, le bill devrait être renvoyé au comité permanent de l'Agriculture, lequel devrait encourager chaque groupe intéressé à venir le faire profiter de son expérience.

J'aimerais que d'autres sujets connexes puissent être également examinés par ce comité dans le cadre du même ordre de renvoi. Le ministre ne sera sûrement pas surpris de m'entendre suggérer à cet égard la récente perturbation qu'a entraînée cette année l'importation, dans le sud-ouest ontarien, au cours des cinq premières semaines de l'année, de 30,000 têtes de bétail engraisé. La situation persiste bien que de façon moins aiguë.

Je vous remercie de votre patience, madame le Président.

Des voix: Bravo!

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, je désire formuler quelques brèves observations au sujet de ce bill. Nous voulons bien que le bill soit renvoyé sans tarder au comité permanent de l'agriculture car la nature relativement technique de son contenu nous empêche de l'examiner de manière satisfaisante à la Chambre.

Je tiens à formuler quelques très brefs commentaires au sujet du bill. Ma première réaction est de dire que le gouvernement actuel et celui qui l'a précédé ont enfin reconnu l'importance qu'il convient d'accorder à la gestion des approvisionnements du marché canadien du bœuf.

Il s'agit d'une ébauche très sommaire d'un programme de gestion des approvisionnements. Elle vise uniquement le bœuf importé ainsi que le bœuf et le veau fraîchement abattus ou surgelés. Elle ne porte pas sur le mouton, la chèvre et l'agneau, mais ce n'est qu'un début. C'est la première fois qu'un gouvernement propose un bill qui reconnaît la nécessité de la gestion des approvisionnements dans notre système de commercialisation du bœuf.

Le bill se veut une mesure d'appoint au bill américain qui a été révisé en 1969 et qui est censé être un bill de nature anticyclique sur l'importation du bœuf. En clair, cela signifie que nous permettrions d'importer davantage lorsque nos stocks de bœuf seraient au plus bas. Personne ne peut contester pareille politique, sauf que si l'on y songe bien, on se rend compte que les principaux exportateurs de bœuf au Canada, c'est-à-dire les Néo-Zélandais et les Australiens, considèrent l'Amérique du Nord—c'est-à-dire le Canada et les États-Unis—comme leur principal débouché. Lorsqu'ils auront compris que nous appliquons une formule semblable et compte tenu du fait qu'ils vendent leurs produits par l'entremise d'agences de commercialisation centralisées, je prévois qu'après un ou deux cycles du bœuf, ils seront en mesure de faire les ajustements nécessaires pour adapter au système leur pro-

duction et leurs exigences en matière de prix. Quoi qu'il en soit, nous mettrons cette formule à l'essai et nous verrons ce qu'il en est.

Comme je crois que nous sommes en présence d'un bill très rudimentaire, je déplore évidemment qu'il ne tienne pas compte de l'importation du bétail sur pied. Ce point est très important pour un pays comme le Canada, qui est voisin d'un pays dont la production et la consommation de bœuf suivent une évolution parallèle à la nôtre. Seulement, nous ne représentons qu'environ le dixième de ce pays-là, en termes de capacité de production, de marché de consommation, et certainement en termes d'influence politique lorsqu'il s'agit de conclure des ententes bilatérales.

Je trouve quelque peu déplorable que les ministres qui ont rédigé ce bill n'aient pas tenu compte de l'excellent travail consigné dans le rapport que publiait en 1977 le comité de l'agriculture du Sénat, rapport dans lequel on insistait pour renégocier l'entente bilatérale afin qu'elle s'applique également au bœuf sur pied. Je n'ai aucune peine à comprendre pourquoi les États-Unis ne sont pas pressés de renégocier cette entente. Leur pays est dix fois plus grand que le nôtre, de sorte que lorsque nous avons un surplus temporaire de bœuf, nous pouvons l'exporter chez eux sans perturber gravement leurs marchés. Toutefois, lorsque les Américains sont dans une situation semblable et disposent d'un surplus de 1 ou 2 p. 100 par rapport à la consommation américaine, cela représente un surplus de 10 ou 20 p. 100 lorsqu'on le transpose chez nous. Nous y sommes très sensibles. Au début de l'année, certaines semaines, nous importions entre 3,000 et 4,000 têtes de bétail engraisé. Évidemment, cela se répercutait au niveau de nos prix et de nombreux éleveurs en ont pâti.

● (1450)

Nous tenons à garder les frontières ouvertes parce que la plupart des professionnels de l'agriculture dont je fais partie ont une vue optimiste des choses. Nous attendons avec impatience le jour où nous aurons des excédents et où nous pourrions avoir une bonne production de veau, car nous voudrions pouvoir l'écouler sur le marché américain.

Cela avait peut-être un certain sens il y a 50 ou 60 ans, mais les choses évoluent. Aujourd'hui, nous devrions analyser la situation d'une manière différente, uniquement sous le rapport producteur-consommateur. Si nous comparons la quantité totale de bœuf que nous produisons à celle que nous consommons, il faut remonter à 1967 pour trouver une année où la production a dépassé la consommation. Mes chiffres s'arrêtent à la fin de 1979. Il est possible qu'au cours d'un trimestre de 1980, la tendance se soit inversée. Toutefois au cours des 13 ou 14 années qui ont précédé la fin de 1979, notre production totale du bœuf était, chaque année, légèrement inférieure à notre consommation.

Il n'est plus réaliste de garder les frontières ouvertes, de pratiquer une politique de libre-échange et de laisser la viande circuler librement entre les frontières de nos deux grands pays dans le seul but de s'assurer que nous aurons bien des marchés le jour où notre production sera excédentaire. Il faut considérer cette question dans le cadre de la conjoncture actuelle. En 13 ou 14 ans, nous avons franchi une variation cyclique et demie du bœuf ou deux. Pendant tout ce temps, nous n'avons pas produit davantage que nous n'avons consommé. C'est